VENTES A L'ENCAN

Par C. A. TESSIER & SON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage double 624, rue Homer, entre les rues Corret et Vallette.

Succession de Minerva Moore, épouse de Chas. Burnett.

No. 108,874. — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Par C. A. TESSIER & SON, C. A. Tessier, Encanteur. Bureaux 134, rue Carondelet.

JEUDI, 18 août 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311, rue Baronne, sera vendu à l'encan public, en vertu d'un ordre de l'Honorable F. K. Skinner, juge à la dite cour, daté du 16 juillet 1914, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, comprenant un cottage double qui contient trois chambres de chaque côté, désigné par le numéro municipal 624, rue Homer, situé dans le Cinquième District de cette ville, dans l'ilet No. 148, borné par l'avenue Slidell et les rues Homer, Verret et Vallette. Le dit lot est désigné par le numéro douze, et mesure trente pieds de face à la rue Homer sur 100 pieds de profondeur.

Conditions: Comptant; l'acquéreur devant payer les impôts de ville et d'état pour 1914 et coûts de tous certificats et de l'acte de vente devant Henry G. McCall, notaire. Dix pour cent au moment de l'adjudication.

MARTIN S. MAHONEY, Avocat.
juillet 18 19 26—août 2 9 16 18

Par RAMSEY & DANZIGER

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente pour effectuer une partition, No. 3006, rue Dryades. Petite résidence à deux étages.

Walter L. et Rollan E. Lambert vs. Ottilie May Lambert.

No. 108,642, Cour Civile de District, Division A. — Par Ramsey & Danziger, C. A. Ramsey, Encanteur, No. 311, rue Carondelet.

Le JEUDI, 30 juillet 1914, sera vendue à l'enchère publique, en vertu et poursuite d'un jugement lu et rendu en cour ouverte le 26 juin 1914, par l'Honorable T. C. W. Ellis, juge à la dite cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, qui m'a été adressé, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les améliorations et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Quatrième District de cette ville, désigné par la lettre C sur un plan par J. A. D'Hemecourt, daté du 26 octobre 1866, et attaché à un acte passé devant R. J. Ker, notaire, enregistré dans le livre 91, folio 533, dans l'ilet borné par les rues Baronne, Dryades, Septième et Huitième, le dit lot ayant 25 pieds 9 pouces de face à la rue Dryades, sur une profondeur de 69 pieds 1 pouce entre lignes égales et parallèles.

Conditions: Comptant; l'acquéreur devant assumer les impôts pour 1914 et payer l'acte de vente devant Alexis Brian, notaire, et déposer 10 pour cent de l'acquisition au moment de l'adjudication.

juin 28—juillet 5 12 19 26 30

Par LOUIS HUFFT

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Simple, 1525 rue Dauphine, contenant 7 chambres, vestibule, galerie, sur de grands terrains traversant l'ilet.

Anna Kremer, et als., vs. Mme. Elizabeth Marshall, et als.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, No. 108,048.

PAR LOUIS HUFFT, bureau d'encanteur, 808 rue Perdido, la Nouvelle-Orléans, Lne., le JEUDI, 6 août 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à la Nouvelle-Orléans, en vertu et obéissance à un jugement rendu le 22 juin 1914 et signé en cour ouverte le 29 juin 1914 par l'Hon. E. K. Skinner, juge à la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, je procéderai à vendre au plus haut preneur, à l'encan public, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain morceau de terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant de quelque manière, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dauphine, Burgundy, Matilda (ou Japonica) et Kentucky, mesurant vingt-quatre pieds, dix pouces et quatre lignes de face à la rue Dauphine, sur une première profondeur de trente-sept pieds, sept pouces et trois lignes et demi, de là s'élargissant de vingt-neuf pieds, trois pouces et quatre lignes à angle droit sur la ligne arrière de la propriété de Mme Alignot, de là revenant entre deux lignes parallèles d'une largeur de cinquante quatre pieds, trois pouces, à la rue Burgundy, sur cinquante quatre pieds, trois pouces de face à la rue Bourgogne, borné sur le côté plus près de la ville par la propriété du magasins de tabacs, et sur le côté vers la rue Matilda (ou Japonica) par la propriété de Auguste Parr. Laquelle dite parcelle de terre est sujette aux servitudes ou droits de voie de la dite rue Dauphine, à faveur d'Henry Parr, ses héritiers ou ayant-droit, le tout d'accord avec les termes et limitations entièrement décrits dans l'acte de partition exécuté devant Abel Dreyfous, feu notaire, en date du 9 février 1869, et enregistré au Bureau des Enregistremnts, livre 96, folio 3.

CONDITIONS — Comptant; l'acte de vente devant être passé devant Francis D. Charbonnet, notaire public, aux dépens de l'acquéreur, avec un dépôt de dix pour cent ou moment de l'adjudication.

LOUIS HUFFT,
Encanteur, 808 Perdido.
LOUIS H. BURNS,
GABRIEL FERNANDEZ, SR.,
Avocats pour les demandeurs.
L. V. GUILLOTTE,
ED. P. FOLEY,
Avocats pour les défendeurs.
juil—5,12,19,26 août—2,6

Par KERNAGHAN & CORDILL

ANNONCE JUDICIAIRE.

Par KERNAGHAN & CORDILL, W. A. Kernaghan, Encanteur. Bureau, No. 339, rue Carondelet.

Le JEUDI, 23 juillet 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311, rue Baronne, sera vendue à l'enchère publique, en vertu d'un ordre en date du 18 juin 1914, de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, dans la succession de John Judge et Anna Kelly Judge, son épouse, No. 104,887, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District de cette ville, dans le Faubourg Lacourse, ilet No. 9, borné par les rues Tchoupitoulas, Religious, Race et Orange, désigné comme No. 15 sur un plan déposé en l'office de S. Magner, No. 97 livre de plans No. 2, lequel lot mesure 20 pieds 10 pouces de face à la rue Tchoupitoulas, et 22 pieds, 8 pouces et 5 lignes d'arrière sur une allée commune à celui-ci et autres lots, sur une première profondeur, sur le côté plus rapproché du lot No. 16, de 65 pieds, 10 pouces et 1 ligne, et de là une autre profondeur de 12 pieds, 9 pouces et 2 lignes, jusqu'à la dite allée, et une profondeur de l'autre côté, sur le lot No. 14, de 60 pieds, 8 pouces et 5 lignes plus une deuxième profondeur de 12 pieds, 9 pouces et 2 lignes jusqu'à la dite allée, le tout en mesure américaine.

Conditions: Un tiers ou plus au comptant, le reste devant être représenté par une note de compromis du vendeur, dû un an après date, portant 8 pour cent par an d'intérêt, depuis date jusqu'à paiement total. L'acte de vente devra contenir toutes les clauses de sécurité qui sont usuelles. L'acquéreur devra payer le coût des certificats et le coût de l'acte de vente, ainsi que les impôts dûs pour l'année 1914, devant cet acquéreur, au moment de l'adjudication constituer un dépôt de dix pour cent du montant de la vente, lequel dépôt ne portera pas d'intérêts. Les loyers des propriétés devront être réservés au vendeur jusqu'au passage de l'acte de vente devant Scott E. Beer, notaire, aux frais de l'acquéreur.

VENTES A L'ENCAN

Par C. A. TESSIER & SON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en Liquidation.

The Rosenberg Company, in Liquidation.

No. 108,930. — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. — Par C. A. Tessier & Son, C. A. Tessier, Encanteur; bureaux, No. 134, rue Carondelet; MERCREDI, 29 juillet 1914, à 11 heures du matin, dans les locaux au coin des rues Canal et Bourgogne (bâtisse Audubon), sera vendu à l'encan public, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge à la dite cour, Division E, signé le 16 juillet 1914, dans l'affaire ci-dessus intitulée:

Toutes les existences du commerce, meubles de bureau, accessoires, etc., de The Rosenberg Company, selon inventaire dans les archives.

CONDITIONS — Comptant.

DINKELSPIEL, HART & DAVEY, Avocats pour les liquidateurs.
juillet 17 19 26 29

Par LOUIS HUFFT

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Frank Taylor.

Cour Civile de District, Division A, No. 108,150.

COTTAGE SIMPLE, 2616 RUE CALHOUN, ET CINQ LOTS, COIN STORY.

Par LOUIS HUFFT, encanteur, bureau 808 rue Perdido, le JEUDI, 13 août 1914, à 12 a. m., à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, en cette ville, en vertu et poursuite d'un ordre de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, signé par l'Hon. E. K. Skinner, juge à la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, à la place de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, qui se trouve absent sur sa permission du 10 juillet 1914, dans l'affaire ci-dessus intitulée; je procéderai à vendre à l'enchère publique, au plus haut preneur, la propriété suivante, décrite, à savoir:

1er. Quatre certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No. 121, borné par les rues Calhoun, Story et Delord, et la ligne Foucher, désignés par les numéros 1, 2, 3 et 4 sur un croquis de voyer fait par Frank H. Waddill, ingénieur civil et voyer, daté du 2 janvier 1908, et annexé à un acte passé devant Allen R. Beary, notaire public, le 21 octobre 1910, d'après lequel croquis les dits lots se touchent et mesurent chacun trente (30) pieds de face à la rue Calhoun, la même largeur à l'arrière, sur cent vingt (120) pieds de profondeur entre lignes parallèles; le lot 1 formant coin sur les rues Calhoun et Story.

2. Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No. 121, borné par les rues Story, Calhoun et Delord, et la ligne Foucher, désigné par le numéro 12 sur un croquis de voyer fait par Frank H. Waddill, ingénieur civil, en date du 2 janvier 1908, annexé à un acte passé devant Allen . Beary, notaire Public, le 21 octobre 1910, d'après lequel croquis le dit lot commence à une distance de cent vingt (120) pieds du coin des rues Calhoun et Story, et mesure trente cinq (35) pieds, neuf (9) pouces et sept (7) lignes de face à la rue Story, sur une profondeur de cent vingt-quatre (124) pieds et six (6) pouces entre lignes égales et parallèles.

CONDITIONS — Comptant; l'acquéreur devra au moment de l'adjudication laisser un dépôt de dix pour cent entre les mains de l'encanteur, et se rendre responsable et payer, en plus du montant de son enchère, tous les impôts de ville et d'Etat sur la propriété à lui adjugée, qui soient payables en 1914, aussi le coût de tous certificats nécessaires au transfert légal du titre, de même que les coûts du ou des actes de vente, qui devront être passés devant William Renaudin, notaire public.

LOUIS HUFFT,
Encanteur, 808 rue Perdido.
A. J. PETERS, Avocat.
juil—12,19,26 août—2,9,13

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession d'Isaac Delgado.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 99,304 — Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte de la plantation Albanie pour le mois de juillet 1914, présenté par Geo. W. Boucher, Samuel Snodgrass et Geo. O. Allain, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
JOHN DYMOND, JR., Avocat.
juillet 21 25 30

Succession de Louis Silverstein et son épouse.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 108,145 — Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Abraham N. Silverstein, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
A. D. DANZIGER, Avocat.
juillet 18 22 27

Succession d'Edward J. McCormick, aussi connu comme Edward McCormick.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 109,254 — Division E — Attendu que Henry E. Groffman a présenté une pétition à la cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession d'Edward J. McCormik, aussi connu comme Edward McCormick, décédé, intestat:

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
EDGAR M. CAHN, Avocat.
juillet 18 22 27

Succession de Mme Elizabeth Mangin, épouse de Daniel A. Reed.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 109,107 — Division C — Attendu que Daniel A. Reed, à présenté une pétition à la cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Mme Elizabeth Mangin, épouse de Daniel A. Reed, décédée, intestat.

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concercner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
H. W. ROBINSON, Avocat.
juil—15,19,24

Succession de John Kops.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 102,819 — Division D — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par H. Raymond, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
EDGAR M. CAHN, Avocat.

VENTES A L'ENCAN.

Par GURLEY & PARKINSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en partition. — Robert Emmet White vs. Godfrey Prades et als. — No. 107,532, Division D, Cour Civile de District.

Deux doubles cottages bien loués, dans le Cinquième District (Alger), Nos. 127-29-31-33, rue Lavergne, entre les rues Morgan et Delaronde. A l'encan, le JEUDI, 30 juillet 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par Gurley et Parkinson; E. Randolph Gurley, Encanteur.

D'après et en vertu d'un ordre de l'Honorable Porter Parker, juge à la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, No. de dossier 107,532, lu et rendu à cour ouverte le 11 juin 1914, et signé le 17 juin 1914, je vendrai à l'encan public la propriété suivante, décrite à savoir:

I. Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent de quelque manière, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné par le numéro 13 de l'ilet No. Sept, borné par les rues Lavergne, Villeré (maintenant Morgan), Delaronde et Bartholomew (maintenant Bermuda), selon le plan de A. D'Hemecourt en date du 18 mars 1842, lequel dit lot mesure en mesure française trente pieds de face à la rue Lavergne sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations consistent d'un cottage double connu sous les numéros municipaux 127 et 129, rue Lavergne.

II. Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent de quelque façon, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné par le numéro 14 de l'ilet No. Sept, borné par les rues Lavergne, Villeré (maintenant Morgan), Delaronde et Bartholomew (maintenant Bermuda) selon le plan de A. d'Hemecourt en date du 18 mars 1842, lequel dit lot mesure en mesure française trente pieds de face à la rue Lavergne sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations consistent d'un cottage double connu sous les numéros municipaux 131 et 133, rue Lavergne.

Conditions: Comptant, l'acte de vente devant W. Morgan Gurley, notaire, aux dépens de l'acheteur. L'acquéreur devra assumer les impôts depuis la date de la signatare de l'acte de vente. Un dépôt de dix pour cent sera exigé au moment de l'adjudication.

GURLEY & PARKINSON, Encanteurs.
BEAUREGARD & WRIGHT, Avocats pour le demandeur.
juin 28—juillet 5 12 19 26 30

Par STROUDBACK & LATTER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de David J. Ramelli.

No. 105,969, Cour Civile de District, Division B.

Lots de valeur dans le Troisième District. 4 lots sur la rue France, entre N. Robertson et N. Claiborne, dans l'ilet Lesseps.

Propriété de choix à Slidell, Lne. Située dans la rue Teddy, entre Troisième et Quatrième.

ACTIONS. ACTIONS. ACTIONS.

5 actions de la World Bottling Company.

8 actions de la Slidell Ice and Light Company.

10 actions de la International Development Company.

Le JEUDI, 30 juillet 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311, rue Baronne. Par Stroudback & Latter, Charles B. Stroudback, Encanteur, vendra à l'encan public à la date ci-dessus désignée, en vertu d'un ordre signé le 12 juin 1914, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété suivante, décrite à savoir:

Quatre certains lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues France, Lesseps et N. Robertson et l'avenue Claiborne, sur un croquis annexé à l'acte mentionné ci-après, passé le 1er mai 1912, d'après lequel croquis les dits lots sont désignés par les numéros six, sept, huit et neuf, et mesurent chacun trente pieds de face à la rue France, la même profondeur à l'arrière, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent huit pieds onze pouces. Le lot No. Neuf étant le plus rapproché et à une distance de soixante-deux pieds, deux pouces et cinq lignes, de l'avenue N. Claiborne. La dite propriété fut achetée au nom de Joséphine Marshall, deuxième épouse du dit David J. Ramelli, durant la communité de biens qui exista entre eux devant la N. O. Homesite Co., Ltd., selon acte passé devant Felix J. Dreyfous, notaire, le 1er mai 1912, enregistré C. O. B. 250, folio 467.

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connu comme lot No. 12 dans l'ilet No. 10 du Faubourg Brugier de la ville de Slidell, Paroisse de St-Tammany, Louisiane, le dit ilet No. 10 qui contient le lot No. 12 est borné à l'ouest par la rue Troisième, à l'est par la rue Quatrième, au sud par l'avenue Teddy sur 50 pieds, et s'étend vers le nord entre lignes parallèles à une distance de 110 pieds, selon la carte officielle de la ville de Slidell, Lne, étant partie et parcelle du terrain transmis par Oscar R. Brugier à ce vendeur, Mme Alexandrine Brugier, née Duffon, veuve du feu Romain F. Brugier, selon qu'il est marqué dans le livre 46, page 430, etc., dans les registres publics de la Paroisse de St-Tammany, Lne.

Conditions: Comptant; l'acquéreur devra payer l'acte de vente qui sera passé devant B. J. Daly, notaire, et faire un dépôt de dix pour cent au moment de l'adjudication. L'acquéreur, en sus devra assumer les impôts pour l'année 1914.

STROUDBACK & LATTER, Encanteurs.
F. T. ECHEZABAL, Avocat.
juin 28—juillet 5 12 19 26 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Louis C. Rockenbach.

No. 108,322, Cour Civile de District, Division C.

COTTAGE DOUBLE, avec fours de boulangerie et magasins de vente. No, 2633, rue N. Rempart, au coin de la rue Port, et annexé à l'arrière, 1010-12, rue Port.

A l'encan, le JEUDI, 30 juillet à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311, rue Baronne.

Par Stroudback & Latter, Charles B. Stroudback, Encanteur. Vendra à l'encan public, en vertu d'un ordre signé le 26 juin par l'Honorable E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Faubourg Washington, du Troisième District de cette ville, désigné par le numéro Neuf dans l'ilet No. 12, borné par les rues Enghien, Love, Port et l'avenue St-Claude, sur un plan fait par Pilié, voyer, le 9 février 1835, et mesurant en mesure américaine vingt-neuf pieds de face à la rue Love sur cent pieds de profondeur et face à la rue Port. Les améliorations consistent d'un cottage double sur la rue Remparts, avec 4 chambres, boulangerie, fours, magasins, etc., ainsi, une construction à l'arrière avec galerie et huit chambres.

Conditions: Comptant. L'acte de vente devra être passé devant Bernard Daly, notaire en cette ville, et les impôts pour l'année 1914 assumés par l'acquéreur. Dix pour cent de dépôt en espèces seront exigés au moment de l'adjudication.

STROUDBACK & LATTER, Encanteurs.
FRANK T. ECHEZABAL, Avocat.
juin 28—juillet 5 12 19 26 30

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de shérif d'un lot immense de meubles assortis pour maison, étant le contenu d'environ 25 chambres bien meublées, déménagé à mes magasins.

Mme Adele Rosenthal vs. Mme M. Humans.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 108,432 — En vertu d'un ordre de vente en date du 14 juillet 1914 qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'encan public, dans les locaux ci-après désignés, le LUNDI, 27 juillet 1914, à 10 heures 30 du matin, la propriété suivante, décrite à savoir:

Dans mes magasins, Nos. 508-512 rue de Chartres, un grand assortiment de meubles d'intérieur, accessoires, etc., selon inventaire sur records.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
DART, KERNAN & DART.

VENTES A L'ENCAN

Par STROUDBACK & LATTER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de George Wilson — No. 108,727 — Cour Civile de District — Division D.

Lot du Septième District, Lowerline, entre les rues Edinburg et Olive 30' 2" 3'"x120'

Par STROUDBACK & LATTER — Chas. B. Stroudback vendra à l'encan public, le JEUDI, 20 août 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne — En vertu d'un ordre signé le 17 juillet 1914 par l'Hon. E. K. Skinner, juge à la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Edinburg, St. Peter (maintenant Broadway), Quinzième (maintenant Olive) et Lowerline, désigné comme lot No. 3 dans l'ilet No. 6 de Marleyville, sur un croquis par Edgar Pilie, voyer, en date du 11 mai 1896, annexé à un acte devant C. P. Upton, notaire, passé 6 octobre 1896, d'après lequel le dit lot mesure trente pieds deux pouces et trois lignes de face à la rue Lowerline, sur une profondeur de cent vingt pieds.

CONDITIONS — Comptant: l'acquéreur devra payer les impôts pour l'année de 1914, et l'acte de vente devant John Wagner, Esq., notaire public; dix pour cent de dépôt demandé au moment de l'adjudication.

STROUDBACK & LATTER,
Encanteurs.
ERASTE VIDRINE, Avocat.
juil—19,26 août—2,9,16,20

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un propriété de valeur et améliorée, du Premier District, portant les numéros municipaux 1562 et 1566, rue Camp (dans l'ilet Magazine, Orange et Richard et Route Félicité).

Dryades Building and Loan Association vs. Mlle Mary C. Rawlins.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 109,087—En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 20 août 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Deux certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Camp, Orange, Magazine et Richard, et la Route Félicité; les dits lots étant désignés par les numéros Deux et Trois, mesurant quarante et-un pieds, trois pouces et cinq lignes de face à la rue Camp et quatre-vingt-dix-sept pieds, quatre pouces et cinq lignes de la rue du Camp sur la ligne qui sépare le numéro Trois du lot No. Quatre, et à partir de la jonction des lots Nos. 1, 3 et 4, mesurant vers le dehors, à la route Félicité, cent-un pieds, deux pouces et quatre lignes et de la pointe sur le Chemin Félicité où les lots Nos. Un et Deux sont divisés jusqu'au coin de la rue Camp mesurant cent quatorze pieds, trois pouces et cinq lignes. Le lot No. Deux a une face à la rue Camp sur dix-sept pieds, trois pouces et cinq lignes, sur une profondeur à la séparation du lot No. Trois et jusqu'au lot No. Un, de cent pieds puis sur une ligne parallèle à la rue Camp, de soixante dix-sept pieds, deux pouces et quatre lignes, qui le divisent du lot No. Un. Le lot No. Trois a une face à la rue Camp de vingt-quatre pieds, sur une profondeur de quatre-vingt-dix-sept pieds, quatre pouces et cinq lignes le séparant du lot No. Quatre jusqu'à l'arrière du lot No. Un, et de là le long de la ligne qui sépare le lot No. Un du lot No. Trois sur une parallèle à la rue Camp jusqu'à la ligne de division entre le lot No. Deux, de vingt-trois pieds, le tout comme il apparaîtra plus clairement sur le plan de Joseph Pilié, voyeur, Deuxième Municipalité, en date du 25 mai 1840.

Saisie dans l'affaire ci dessus.

CONDITIONS— Comptant, l'acquéreur au moment de l'adjudication devant faire un dépot de dix pour cent du montant de son enchère.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
SUTHON & LOOMIS, Avocats pour la demanderesse.
juillet 17 18 24 31—août 7 14 19 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur et améliorée du Premier District, portant les numéros municipaux 3720, 3722 et 3724, rue d'Hemecourt (dans l'ilet Avenue Tulane et rues Ulloa, Cortez et Telemachus).

Joseph F. Richand vs. Louis R. Eisenberg.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 108,344 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderal à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 20 août 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain morceau de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No. 796, borné par l'Avenue Tulane (autrefois rue Common) et les rues Ulloa, d'Hemecourt, Cortez et Telemachus, laquelle dite parcelle de terre commence à une distance de quatre-vingt-huit pieds de la rue Cortez, et mesure de là, cinquante pieds, six pouces et quatre lignes de face à la rue d'Hemecourt, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent huit pieds, d'après un croquis privé annexé à un acte passé devant Felix J. Dreyfous, notaire, le 13 mars 1914.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
E. K. V. RICHARD, Avocat pour le demandeur.

VENTES A L'ENCAN

Par RAMSEY & DANZIGER

ANNONCE JUDICIAIRE.

2336-38 RUE ST. PETER, COTTAGE DOUBLE. 628 RUE N. TONTI, COTTAGE SIMPLE.

Succession de Mme Mary Probst de Penagos.

No. 109,126 — Cour Civile de District — Division A.

Par RAMSEY & DANZIGER, C. A. Ramsey, encanteurs, sera vendu à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, le JEUDI, 20 août 1914, à midi. — En vertu et poursuite d'un ordre daté et signé par l'Hon. E. K. Skinner, juge à la Cour Civile de District, agissant au lieu de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge à la Division A, actuellement absent en vacances, et qui m'a été adressé la propriété suivante, décrite à savoir.

Un lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations, etc., dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St. Peter, Tonti, Miro et la promenade Carondelet, désigné comme lot No. 1, formant le coin sur les rues St. Peter et Tonti, et mesure trente pieds de face à la rue St. Peter, sur cent pieds de long et face à la rue Tonti.

CONDITIONS — La moitié ou plus au comptant; le reste, s'il y en a un, un an après date, sur billet grevé d'intérêts de la date jusqu'à paiement, au taux de sept pour cent. L'acte de vente devra convenir toutes clauses de garantie habituelles, l'acquéreur devant payer les impôts pour 1914. Acte de vente devant Jos. Lautenschlaeger, notaire public. Les loyers appartenant au capital foncier après complet paiement. 10 pour cent de dépôt demandé au moment de l'adjudication.

EMANUEL L. WEIL.
Exécuteur Testamentaire.
juil—19,26 août—2,9,16,20

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de John R. Watts.

No. 107,289 — Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Etate de Louisiane — Division C.

ATTENDU, E. F. Cotton, résident de l'Etat du Tennessee, en sa capacité de gardien ou tuteur dûment qualifié de la personne et des biens du mineur John M. Cotton; et George Sims, résident de l'Etat de l'Arkansas, en sa capacité de gardien ou tuteur dûment qualifié de la personne et des bien du mineur George Quimby, se sont adressés à ce tribunal demandant l'autorisation de prendre possession et faire sortir de l'Etat de la Louisiane les biens qui appartiennent aux dits mineurs.

Avis est par le présent donné à qui de droit de faire cause avant les trente jours de la date de la première publication de cette avis, disant porquoi la demande des dits gardiens ou tuteurs ne serait pas approuvée.

Par ordre de la Cour.
W. T. BARRY,
Clerc Député.
La Nouvelle-Orléans, Lne., 16 juillet, 1914. juil—22,29 août—5,12,20

Succession de George O'Kiljevich.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,416 — Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Sam M. Fucich, Jr., exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
CHARLES LAUQUE, Avocat.
juil—22,26,31

Succession de Mme anny Alexander Smith.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 108,213 — Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Oliver J. Paul, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
CHARLES J. THEARD, Avocat.
juil—22,26,31

VENTES A L'ENCAN

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un lot de terre de valeur dans le Premier District, rue Thalia, entre les rues Galvez et Miro. Thalia, entre les rues Galvez et Miro.

Mme Caroline S. Goetz vs. Omer B. Delord.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 108,927 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente aux enchères publiques à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 30 juillet 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre avec les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, désigné par le No. Quatre dans l'ilet No. 537, borné par les rues Thalia, Erato, Galvez et Miro, indiqué sur une copie lithographique d'un plan annexé à un acte passé devant Felix J. Dreyfous, notaire, le 11 mai 1911, d'après lequel plan, le dit lot mesure trente pieds de face à la rue Thalia, la même largeur à l'arrière, sur une profondeur entre lignes parallèles de quatre-vingt-dix-sept pieds, dix pouces et cinq lignes.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP.
Shérif Civile, Paroisse d'Orléans.
FELIX J. DREYFOUS, Avocat pour la demanderesse.
juin—26,27 juil—3,4,10,17,24,29,30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur et améliorée dans le Sixième District, portant le numéro municipal 841, rue Lowerline, entre les rues Second et Burthe.

City Bank and Trust Co. vs. M. et Mme Wm. E. Joor.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 108,880 — En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 23 juillet 1914, la propriété suivante, décrite à savoir:

Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignées comme lots Nos. Onze et Douze, dans l'ilet No. 80, borné par les rues Pine, Second, Lowerline et Burthe, lesquels dits lots se touchent et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Lowerline sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles, le lot No. Onze formant coin sur les rues Lowerline et Burthe le tout selon croquis d'Edgar Pillé en date du 25 février 1885 et annexé à un acte passé devant Ernest Commagère, notaire dans cette ville, le 11 juin 1887.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
LEGIER & GLEASON, avocats pour la

VENTES A L'ENCAN

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu et accessoires, etc., d'une "Sauce Factory", consistant de machines assorties, chaudière à vapeur, pompe d'alimentation, moteur électrique "Westinghouse", outils, divers, etc., etc. Aussi, des meubles de bureau, machine à écrire Underwood, et copieuse automatique, etc. Aussi, caisses et flacons de Redsnapper sauce, amidon, épices, etc.

Dr. Mozart W. Rainold vs. Thomas L. Hardin Co., et. al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 109,176—En vertu d'un ordre de vente en date du 18 juillet 1914, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'encan public, dans les locaux ci-après désignés, le LUNDI, 3 août 1914, à 10:30 du matin, la propriété suivante, décrite à savoir:

Dans les locaux Nos. 600 et 604, rue Tchoupitoulas, au coin de la rue Lafayette:

Les machines, existences, accessoires, meubles, etc., d'une fabrique de sauce alimentaire, selon inventaire archivé.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions — Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
FRANK E. RAINOLD, Avocat pour le demandeur.
juillet 21 28—août 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété étendue et de valeur, améliorée, du Troisième District, portant le numéro municipal 1560 rue N. Claiborne (limites, rue N. Claiborne, Claiborne Circle, Avenue St. Bernard et rues Laharpe et Robertson).

Edgar P. Andree vs. Arthur Von Schlemmer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 108,677 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'encan public, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 6 août 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

1er. Un certain morceau de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent de quelque manière, situé dans le Troisième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet irrégulier No. 632, borné par la rue Claiborne, la place circulaire Claiborne, l'avenue St Bernard et les rues Laharpe et Robertson, et une allée, et mesurant quarante huit pieds sept pouces de face à la rue Claiborne, sur une première profondeur et face, sur une allée derrière la maison de marché de quatre vingt neuf pieds six pouces de là, s'élargissant à angles droits vers l'avenue St. Bernard, quatre pieds et quatre lignes et de là une deuxième profondeur de quarante quatre pieds neuf pouces sur la ligne du lot No. 3; sur l'autre côté, qui regarde la rue Laharpe, il a une première profondeur de quatorze pieds, deux pouces et deux lignes sur une ligne perpendiculaire à la rue Claiborne; de là une deuxième profondeur en ligne oblique s'ouvrant vers la rue Laharpe, de quatre vingt cinq pieds quatre pouces et quatre vingt quatre pieds cinq pouces sur la ligne arrière, oblique elle aussi; laquelle dite parcelle de terre est composée du lot No. 4 et du lot No. 5B sur deux croquis par A. de Armas, député voyer de ville, en date du 11 juin 1887.

2. Une certaine parcelle de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent de quelque manière, situé dans le même district et ilet et touchant la propriété décrite en premier lieu la dite parcelle de terre étant la partie arrière des lots Nos. 2, 3 et 4 du dit ilet No. 632, et mesure soixante quatre pieds et deux lignes à l'arrière des lots Nos. 2, 3 et 4, la dite ligne étant à un point de la rue N. Robertson à côté du lot No. 2 à une distance de cent dix pieds trois pouces de l'avenue St. Bernard et finissant à un point de l'avenue N. Claiborne à côté du lot No. 4, à une distance de 111 pieds neuf pouces de l'avenue St. Bernard sur une profondeur de soixante pieds sur le côté de la rue N. Robertson, et soixante pieds sur le côté de l'avenue Claiborne, ayant une dimension de soixante quatre pieds six pouces sur la ligne plus rapprochée de la rue Laharpe, laquelle a soixante quatre pieds six pouces en commençant à un point situé à cent soixante dix pieds et trois pouces de l'avenue St Bernard sur le côté le plus près de la rue N. Robertson, et finissant à un point distant de cent soixante et onze pieds, neuf pouces de l'avenue St. Bernard sur le côté le plus rapproché de l'avenue N. Claiborne, le tout comme il apparaîtra plus clairement sur le croquis fait par Frank A. Waddill, ingénieur civil, en date du 10 mars 1899, faisant partie et annexé à un acte devant John Watt Duffy, notaire en cette ville, le 26 juillet 1902.

Saisie dans les affaires ci-dessus.

CONDITIONS — Comptant; l'acquéreur devra, au moment de l'adjudication, faire un dépôt de dix pour cent du montant de son enchère.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
ROGER MEUNIER,
Avocat pour le demandeur.
juil—3,4,10,17,24,31 août—5,6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de meubles de bureau substantiels et de valeur, livres, machine à écrire, etc.

Canal Bank & Trust Co. vs. Simms Beaurais Advertising Agency, Inc.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 108,786 — En vertu d'un ordre de vente en date du 14 juillet 1914, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'encan public, dans les locaux ci-après désignés, le JEUDI, 28 juillet 1914, à 10 heures 30 du matin, la propriété suivante, décrite à savoir:

Dans le bureau, No. 308 de la bâtisse de la Canal Louisiana Bank, au coin des reus Camp et Gravier, un lot de meubles de bureau assortis, accessoires, divers, etc. Bibliothèques, machine à écrire avec sa table, porte-chapeaux, tapis, etc., selon inventaire sur record.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
DART, KERNAN & DART,
Avocats pour le demandeur.
juil—15,16,22,28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente au shérif d'un grand assortiment de meubles d'intérieur, etc., étant les contenus d'une maison d'élogements, déménagé à mon entrepot, No. 823, rue Chartres.

Mme Adèle Rosenthal vs. Mme Amélie M. Dubourg.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 109,081 — En vertu d'un ordre de vente en date du 14 juillet 1914, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, dans les locaux ci-après désignés, le MERCREDI, 29 juillet 1914, à 10 heures 30 du matin, la propriété suivante, décrite à savoir:

Dans mon entrepot, No. 823, rue de Chartres, un grand assortiment de meubles d'intérieur, accessoires, etc., selon inventaire sur record.

Saisie dans le procès ci-dessus.

CONDITIONS—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil Paroisse d'Orléans.
DART, KERNAN & DART.

VENTES A L'ENCAN

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de shérif de meubles d'intérieur de valeur, etc., un piano.

Mme Rosa L. Martin vs. P. Requette.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 109,178 — En vertu d'un ordre de vente daté du 16 juillet 1914 qui m'a été adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'encan public, dans les locaux ci-après désignés, le MERCREDI, 22 juillet 1914, à 10 heures 30 du matin, la propriété suivante, décrite à savoir:

Dans les locaux Nos. 240-244 rue sud Claiborne: Un grand assortiment de meubles d'intérieur, accessoires et objets divers, etc., selon inventaire sur record.

Aussi, un piano Baehr.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
TITCHE & ROGERS, Avocats pour la demanderesse.
juillet 17 18 20 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur et améliorée dans le Septième District, portant les numéros municipaux 8533 et 8535 rue Apricot, (dans l'ilet Leonidas, Pritchard et Joliet).

French Market Homestead Association vs. Louis Hasemann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 109,065 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'encan public, à la Bourse des Propriété Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 13 août 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant de quelque manière, situé dans le Septième District de cette ville, dans l'ilet No. 410 borné par les rues Leonidas, Pritchard, Joliet et Apricot, désigné par la lettre E sur un plan de subdivision des ¾ du dit ilet, fait par C. Uncas Lewis, député voyer de ville, le 16 juin 1908, et d'après lequel plan de subdivision, le dit lot "E" mesure trente pieds sur la rue Apricot, sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent vingt pieds; le dit lot touche le lot "F" sur le dit plan et commence à une distance de trente-deux pieds, deux pouces du coin des rues Apricot et Leonidas.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant, au moment de l'adjudication, faire un dépôt de dix pour cent sur le montant de la vente.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
ARTHUR J. PETERS,
Avocat pour le demandeur.
juil—10,17,24,31 août—7,12,13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur et améliorée du Sixième District, portant le numéro municipal 4529 rue Willow, entre les rues Cadiz et Jena.

John Day vs. Thomas Parm.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 109,034—En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 13 août 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes dépendances y appartenant, situé dans le Sixième District de cette ville, désigné par le numéro 17 dans l'ilet No. 656, borné par les rues Willow, Clara, Cadiz et Jena, sur un croquis privé annexé à une vente par Frank A. Hans à Mme J. A. Ball, passée devant M. T. Ducros, ancien notaire, le 25 octobre 1895; d'après lequel croquis le dit lot se trouve à une distance de 150 pieds de la rue Jena et mesure de là 30 pieds sur la rue Willow sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent sur le montant de son enchère.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
ALBERT GUILBAUT,
Avocat pour le demandeur.
juil—10,11,17,24,31 août—7,12,13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur et améliorée, portant les numéros municipaux 6025 et 6027 rue Pitt, entre la rue Webster et la ligne Bloomingdale.

Felix J. Dreyfous vs. Agnes L. Jenks.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,745 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 13 août 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Pitt, Webster, Garfield (avant Jennet) et la ligne de Bloomingdale, désigné par le numéro 15 sur un croquis ou certificat de voyer fait par H. W. W. Reynolds, député voyer de ville, annexé à une acte passé devant Fergus Kernan, notaire public en cette ville, le 17 février 1897, et mesurant, d'après le dit croquis, 31 pieds, 11 pouces de face à la rue Pitt, 28 pieds, 1 pouce et 4 lignes sur la ligne arrière, le séparant du lot No. 14, par une profondeur sur la ligne qui le sépare du lot No. 16, de 145 pieds et 145 pieds, 5 lignes sur la ligne de Bloomingdale. Avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droit, voies et avantages y appartenant de quelque manière.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
SOLOMON WOLFF & A. D. DANZIGER,
Avocats pour le demandeur.
juil—10,17,24,31 août—7,13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur du Deuxième District, rue St. Louis, entre les rues Broad et Dorgenois.

A. H. Dumas vs. William Barnett, et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 95,060 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 13 août 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No. 335, borné par les rues Broad, Conti, Dorgenois, St. Louis ou Promenade Carondelet et mesurant trente pieds sur la rue St. Louis ou Promenade Carondelet sur cent deux pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations étaient connues comme le No. 2610 rue St. Louis, depuis l'incendie qui les a détruites.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
GEO. MONTGOMERY,